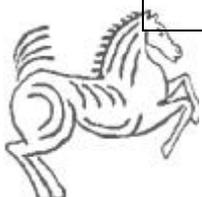


CONTRAT DE SAILLIE 2021

ULYSS MORINDA

**Etalon SF agréé SF & AA
Disponible en IAC**

VENDEUR	ACHETEUR
Thierry Ravel Rue de Pernelle 7/6 5660 Couvin - Belgique	
CONDITIONS DE VENTE :	
Objet de la vente : une carte de saillie de l'étalon Ulyss Morinda aux conditions suivantes : 566,04 € HT (soit 600 TTC avec une taxe de 6% pour l'élevage en Belgique) à la réservation + 123,97 € HT (taxe de 21%), soit 150 TTC de frais techniques. Total 750 Euros TTC 893 € HT, soit 950 TTC payables poulain vivant à 48 h	
<ul style="list-style-type: none">- La saillie proprement dite, la réservation et le solde devront être réglés par virement bancaire en Belgique. 50% sur le solde pour les juments indicées 150 + ou ayant un produit indicé à plus de 140- Les chèques ne sont pas acceptés (coordonnées bancaires fournies sur demande).- Ulyss Morinda est réservé aux juments de robe UNIE. J'atteste que je n'utiliserais pas les paillettes pour faire saillir une jument porteuse du gène Tobiano	
CONDITIONS D'UTILISATION :	
NOM DE LA JUMENT : N° SIRE : Date de naissance : Origines :	Détail concernant l'étalon N° SIRE : 08 117 862 L Etalon SF agréé SF, AA et AES Disponible uniquement en IAC
Qui devra être inséminée dans un centre de mise en place agréé. Nom : Téléphone : Adresse :	Le présent contrat devra être renvoyé signé, en 2 exemplaires à l'adresse suivante Thierry Ravel Rue de Pernelle 7/6 5660 Couvin Belgique
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :	
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Il est indispensable de parapher en bas de la page<input type="checkbox"/> Veuillez trouver les conditions détaillées de la vente en page 2<input type="checkbox"/> Ulyss Morinda n'est pas homozygote pour le gène pie (tobiano). Un poulain pie n'est donc pas garanti	



Conditions détaillées de la vente

- 1) Tous retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts monétaires au taux légal, le vendeur se réservant le droit, dans ce cas, de refuser la livraison de doses de semence jusqu'au paiement complet dans les conditions du contrat.
 - 2) La réservation ne sera effective qu'au retour du présent contrat rempli et signé, et de la réception de la 1ère partie du virement bancaire.
 - 3) L'Acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument.
 - 4) L'Acheteur s'engage à régler auprès du centre, les frais de pension, de mise en place, d'analyses éventuelles, etc.
 - 5) L'Acheteur déclare savoir, du fait du recours à l'insémination artificielle, que l'inscription du produit à naître au STUD-BOOK ne sera possible qu'après étude de son hémotype avec celui de ses parents. Il accepte de supporter le coût de ces analyses et renonce à tout recours contre le vendeur au cas où ces analyses ne rendraient pas possible pour quelque cause que ce soit l'inscription du produit au STUD-BOOK.
 - 6) Pour 1 jument, 8 paillettes seront envoyées à l'acheteur. **Garantie Poulain Vivant.**
 - 7) Si le propriétaire souhaite faire saillir 2 juments qui lui appartiennent, et ceci, **la même année**, il ne réglera que 800 Euros TTC pour cette 2ème carte, payables au 1^{er} octobre 2021 si la jument est pleine. Dans ce cas, 16 paillettes seront envoyées au lieu de 8. Si une 3^{ème} jument est inséminée, 8 autres paillettes seront envoyées. Le tarif de la carte redeviendra celui applicable pour la 1ère jument
- ➔ **En cas de besoin, 8 paillettes supplémentaires peuvent être envoyées à l'éleveur en réglant uniquement des frais techniques à Monsieur Ravel (150 Euros TTC)**
- 8) Si des paillettes restantes ne sont pas utilisées, elles restent la propriété de Monsieur Ravel, et devront être restituées sur demande.
 - 9) Conditions sanitaires concernant la jument :
 - a. Vaccination Grippe et Rhino pneumonie obligatoires avec une injection datant de moins de un an, et une primo-vaccination à un mois d'intervalle.
 - b. Transpondeur obligatoire

Fait à, le / / 2021,

L'acheteur
*Porter à la main la mention
« lu et approuvé »*

Le vendeur
Thierry Ravel

